



Bon d'hébergement de 50€ – Mode d'emploi

1. Qui est concerné ?

- a. Toute structure d'hébergement du Grand-Duché de Luxembourg légalement établie et disposant de toutes les autorisations nécessaires.
- b. Tout organisme qui commercialise des voyages à forfait à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg, sous condition que le voyage à forfait commercialisé inclut au moins une nuitée dans une structure d'hébergement tel que définie sous 1.a.

2. A quoi sert le bon d'hébergement ?

Il est destiné au paiement d'une ou de plusieurs nuitées passées dans un établissement d'hébergement participant à l'action. Il ne peut servir qu'à cette fin.

3. Comment participer à l'action ?

Veillez-vous rendre sur <https://l-s.lu/inscrire> ou <https://l-s.lu/anmelden> et suivre les instructions.

4. Comment fonctionne le bon ?

1. Le client réserve son séjour et annonce l'utilisation du bon à l'hébergeur.
2. Lors du paiement de la facture, le client soumet son bon à l'hébergeur

Le bon est muni de deux codes QR différents :

- a. **Le Code QR « GouvCheck » : Vérification de l'authenticité du bon à l'aide de l'application mobile Gouvcheck**
 - b. **Le Code QR « Code » : Déclenchement du paiement de 50€ à l'hébergeur à l'aide de l'application mobile LETZSHOP**
3. A l'aide de son smartphone / tablette et de l'application mobile GouvCheck, l'hébergeur scanne le code QR GouvCheck et vérifie l'authenticité du bon.
 4. A l'aide de son smartphone / tablette et de l'application mobile LETZSHOP, l'hébergeur scanne le code QR CODE et entre le numéro de la facture dans le champ y réservé.
 5. L'hébergeur déduit les 50€ de la facture client.
 6. Les 50€ sont remboursés à l'hébergeur par LETZSHOP.



Questions et réponses

1. Comment vérifier l'authenticité du bon ?

L'app mobile GouvCheck¹ permet de vérifier gratuitement et en temps réel l'authenticité d'un document officiel émis au Luxembourg grâce à un code QR intégré sur le document.

1. Vous téléchargez l'app avec votre smartphone ou votre tablette depuis l'Apple App Store ou Google Play Store.
2. Vous ouvrez l'app de votre smartphone / tablette.
3. Vous scannez le code QR GouvCheck du document dont vous voulez vérifier l'authenticité.
4. L'app vous indique si le code QR est valide et vous vérifiez si les données inscrites sur le document sont les mêmes que celles affichées par l'app.

2. Si l'application GouvCheck affiche un message d'erreur ?

Le code QR sur le bon n'est pas authentique. Le bon est à refuser.

3. J'ai des questions sur l'application GouvCheck

Visitez <https://ctie.gouvernement.lu/fr/e-administration/gouvcheck.html>

4. Comment installer l'application mobile LETZSHOP sur mon téléphone / tablette ?

Après avoir créé votre compte LETZSHOP, vous recevrez sous 48h un email de confirmation. Après réception de cet email, vous pouvez installer l'application mobile LETZSHOP sur votre smartphone / tablette.

ANDROID

1. Veuillez-vous rendre sur www.letzshop.lu
2. Veuillez-vous connecter sur votre compte utilisateur
3. Veuillez-vous rendre sur le menu « bons d'achat »
4. Cliquez sur « Installer », puis sur « Ajouter » et l'application sera installée sur votre téléphone / tablette

iPhone

1. Veuillez-vous rendre sur www.letzshop.lu
2. Veuillez-vous connecter sur votre compte utilisateur
3. Veuillez-vous rendre sur le menu « bons d'achat »
4. Cliquez sur l'icône « Partager » (carré avec une flèche pointant vers le haut)
5. Cliquez sur l'icône « Sur l'écran d'accueil » (Add to Home Screen)
6. Donnez un nom à votre raccourci et cliquez sur « Ajouter »

¹ <https://ctie.gouvernement.lu/fr/e-administration/gouvcheck.html>



5. Si l'application LETZSHOP affiche un message d'erreur ?

Le bon ne peut être utilisé qu'une seule fois. Si l'application LETZSHOP affiche un message d'erreur, le bon a déjà été dévalorisé. Il est à refuser.

6. Est-ce que je peux valider un bon depuis mon ordinateur ?

1. Veuillez-vous rendre sur www.letzshop.lu
2. Veuillez-vous connecter sur votre compte utilisateur
3. Veuillez-vous rendre sur le menu « bons d'achat »
4. Veuillez saisir le code du bon dans le champ y prévu

7. Qui peut faire valoir un bon ?

La personne au nom de laquelle le bon est émis.

8. Pendant quelle période, le bon est-il valable ?

Entre le 15 juillet 2020 et le 18 avril 2021.

9. Est-ce que le bon est cumulable ?

Oui, si deux ou plusieurs personnes se partagent une chambre, ils peuvent faire valoir leurs bons au moment du paiement.

10. Si la nuitée coûte moins que 50€ ?

Le bon ne peut pas être échangé contre sa valeur en argent et aucun remboursement n'est effectué si le prix de la nuitée est inférieur à 50 €.

Si plusieurs personnes se partagent une chambre et font valoir leurs bons, aucun remboursement n'est effectué si le prix de la nuitée est inférieur à la somme de la valeur des bons présentés.

11. Est-ce qu'un bon peut être remboursé ?

Le bon ne peut pas être échangé contre sa valeur en argent et aucun remboursement n'est effectué si le prix de la nuitée est inférieur à 50 €.

12. J'ai déjà un compte chez LETZSHOP, faut-il créer un deuxième ?

Oui, le compte LETZSHOP existant ne peut pas être utilisé dans le cadre du bon d'hébergement de 50€.

13. Est-ce que la participation à l'action est payante ?

Non, l'ouverture d'un compte LETZSHOP ainsi que la participation à l'action du Ministère est gratuite pour les établissements d'hébergement.



14. Où sont publiés les établissements d'hébergement qui participent à l'action ?

A partir du 1^{er} juillet 2020, tous les établissements qui participent à l'action sont repris sur le site www.100thingstodo.lu.

15. Comment recevoir le remboursement des 50€ ?

Après avoir scanné le code QR « code » sur le bon d'hébergement, les 50€ vous seront crédité endéans deux semaines sur votre compte bancaire.

16. Combien de fois un bon peut être utilisé ?

Le bon peut être utilisé une seule fois et uniquement par la personne au nom de laquelle il est établi.

17. Que faire si un bon ou un des codes QR sont illisibles ?

Tout bon illisible perd sa validité.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Par email à bon50@eco.etat.lu

Par téléphone au +352 2477 4177

Spécimen d'un bon d'hébergement

50€

Iwwernuechtungsbong
Bon d'hébergement
Übernachtungsgutschein
Accommodation voucher

Méi Informatiounen op
Plus d'informations sur
Weitere Informationen unter
Further information at
www.100thingstodo.lu

